

**Communiqué**

**Séance du 3 décembre 2018 : Gazoduq, Îlot d'or  
et droits linguistiques francophones**

**La Ville de Senneterre et sa Corporation de développement économique rencontrent la compagnie Gazoduq**

C'est lundi le 3 décembre que la compagnie Gazoduq est venue rencontrer la municipalité et le conseil d'administration de la Corporation de développement économique de Senneterre. L'objectif de cette première rencontre était d'exposer le projet aux autorités municipales. « Avec 16 % du tracé qui risque de se retrouver dans les limites de la Ville de Senneterre, il nous apparaissait important que cette rencontre ait lieu rapidement », a dit le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte. La Ville veut également s'assurer que des consultations avec le public se tiennent à Senneterre pour que chacun puisse s'exprimer sur le projet. La Ville entend suivre de près le projet en prenant bien soin d'identifier tant les opportunités que les menaces liées à son implantation.

**L'Îlot d'or obtient une aide financière de 39 000 \$**

La Ville de Senneterre a consenti une aide financière de 39 000 \$ à la corporation Îlot d'or. La construction du nouveau pavillon est presque terminée et plusieurs résidents ont déjà aménagé dans les nouveaux logements. « Nous sommes fiers de cette réalisation qui contribue à bonifier l'offre d'hébergement aux aînés de Senneterre », a dit M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre. Le conseil tient également à féliciter le conseil d'administration de l'Îlot d'or ainsi que son président, M. André Lévesque, pour l'excellent travail effectué par la réalisation de ce projet.

Avec cette nouvelle construction, l'Îlot d'or inc. possède 48 logements pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes.

**La Ville de Senneterre solidaire des Franco-Ontariens**

Les membres du conseil de la Ville de Senneterre ont joint leur voix à celles de l'Union des municipalités du Québec et de plusieurs autres municipalités du Québec pour dénoncer vivement la décision du gouvernement de l'Ontario d'abolir le Commissariat aux services en français et de mettre fin au projet de création de l'Université de l'Ontario français. De plus, des députés élus récemment au Nouveau-Brunswick prônent ouvertement un recul des droits linguistiques des Acadiens, ce qui porte gravement atteinte aux droits linguistiques des francophones dans ces deux provinces. Les droits linguistiques des francophones au Canada doivent être reconnus pleinement et protégés et la Ville de Senneterre souhaite faire preuve de solidarité avec les communautés francophones hors Québec.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte  
Maire  
Tél. : 819 737-2296, poste 210  
Cell. : 819 856-5863  
[jmmatte@ville.senneterre.qc.ca](mailto:jmmatte@ville.senneterre.qc.ca)